

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Armée de terre : le colonel Antoine Balekidra aux commandes de la brigade parachutiste



Photo: Jocelym Abila

Le général Sosthène Ngari remettant au colonel Balekidra le symbole de sa nouvelle charge.

Serge Alexis MOUSSADJI
Libreville/Gabon

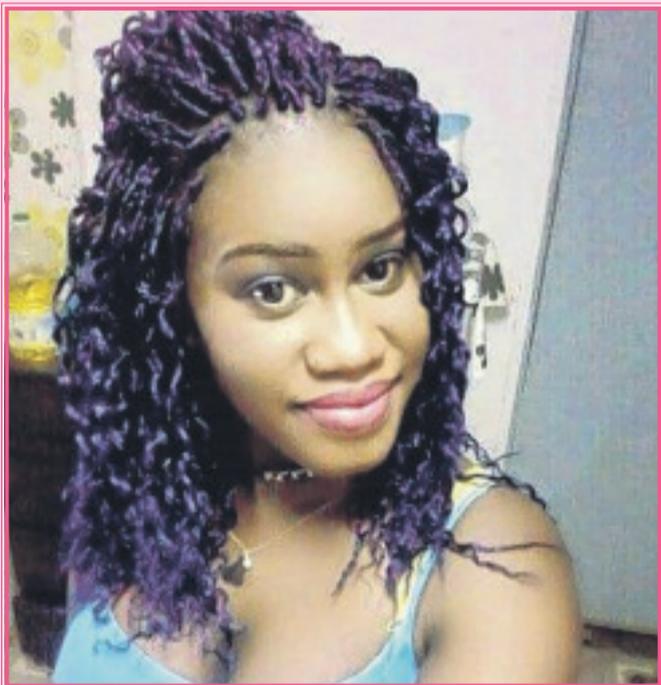
À l'issue d'une cérémonie militaire présidée par le général de brigade Sosthène Ngari, chef d'état-major de l'Armée de terre, le colonel Antoine Balekidra a pris, jeudi passé, le commandement de la brigade parachutiste.

"Officiers et parachutistes de la Brigade parachutiste, vous reconnaîtrez désormais comme votre chef, le colonel Antoine Balekidra. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour le bien du service, l'exécution du règlement militaire,

l'observation des lois et le succès des armes du Gabon", a déclaré, selon la formule consacrée, le chef d'état-major devant les troupes.

Le colonel Antoine Balekidra est né le 19 mai 1970 à Akiéni (Haut-Ogooué). Incorporé au sein de l'Armée de terre, il a suivi sa formation d'officier d'active à Bouaké, en Côte d'Ivoire, pendant deux ans (1996-1998). Il a notamment servi en qualité de commandant de la compagnie d'appui feu en second au régiment de commandement d'appui et de soutien ou encore comme chef de corps du 2^e régiment parachutiste jusqu'à sa promotion.

Anniversaire



Aujourd'hui, 17 février 2023, un an de plus. Norell Késhia OBONO BE (La Nora), ta famille, fière de toi, dans la communion, rend grâce à Dieu et invoque son nom, afin qu'il continue d'assurer ta protection et guider tes pas. Ta mère Julie, tes sœurs Faustia, Ladure Labelle et les autres se joignent à moi, ton père, Faustin BE ETHO, pour te souhaiter de tout cœur en chœur, en ce jour exceptionnel, un Joyeux anniversaire. Paix et grâces.

Droits de l'enfant : journée récréative pour les enfants en difficulté avec la loi

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

La privation des libertés des enfants en conflit avec la loi ne fait pas d'eux des individus exclus de la société.

Soucieux de leur garantir le respect de leurs droits même étant en milieu carcéral, le ministère de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits humains, via la direction des Affaires sociales de la Protection de l'enfance et de l'Assistance judiciaire que dirige Linda Bongo Ondimba, a organisé hier à la prison centrale de Libreville une journée récréative en faveur des détenus mineurs dudit établissement carcéral. En présence du secrétaire général du ministère de la Justice, François Mangari, représentant la ministre empêchée.

Prestation de plusieurs artistes et même des enfants en conflit avec la loi eux-mêmes et remise par les responsables du ministère de la Justice de kits comprenant des



Photo: SNN

Le SG du ministère de la Justice, François Mangari, remettant quelques présents aux détenus mineurs à Gros-Bouquet, hier.

produits d'entretien ont constitué les moments forts de ladite cérémonie Occasion pour la directrice des Affaires sociales et de la Protection de l'enfance de rappeler les missions dévolues à ladite entité. Laquelle intervient, entre autres, dès les auditions des enfants dans les commissariats, en passant par l'instruction au tribunal, jusqu'à la période d'incarcération en application des articles 181, 190 et 192 du Code de l'enfant, mais également par

le fait que " bien que les enfants incarcérés soient privés de liberté, ils ont tout de même le droit aux loisirs et à l'épanouissement à l'instar des autres enfants comme nous le rappelle l'article 47 du Code de l'enfant".

C'est que, a ajouté Linda Bongo Ondimba, "en leur rappelant qu'ils sont des enfants et que l'État gabonais et les organismes internationaux sont à leurs côtés, ces derniers pourront croire aux lendemains meilleurs."

Bien-être en milieu professionnel : plaidoyer pour des mesures préventives et de prise en charge du stress

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES journées de sensibilisation sur le bien-être et la qualité de vie en milieu professionnel, ouvertes le 14 février dernier à Libreville, se sont achevées jeudi.

Cette initiative du ministère de la Justice, visait, entre autres objectifs, à édifier les agents publics sur le concept du bien-être et, par ricochet, sur tout ce qui contribue à la dégradation du bien-être en milieu professionnel. À savoir les conditions de travail stressantes. Pour ce faire, les experts ont alerté l'assistance sur les causes et conséquences du stress sur la santé mentale du travailleur et sur la qualité de son travail.

Pour parvenir à un bien-être absolu, il y a nécessité de rendre le milieu et les conditions de travail agréables. Ainsi toutes les parties



Photo: DR

Remise des attestations de participation à l'issue de ces journées de sensibilisation.

prenantes au concept de bien-être ont-elles émis des solutions contre le stress. "Ces journées de sensibilisation ont permis de faire un plaidoyer pour l'adoption des mesures de prévention et de prise en charge en milieu professionnel", a indiqué François Mangari, secrétaire général du ministère de la Justice.

Aussi, un grand nombre de re-

commandations ont été faites au terme de ces journées. On note, entre autres, la mise en place d'une entité qui s'occupe des violences en milieu professionnel, d'un cadre de soutien psychologique au travail, la vulgarisation des textes, ainsi que la création d'un cadre juridique permettant de dénoncer les cas de harcèlement en milieu professionnel.